

L'Echo du Bôchaine



Mairie de Saint Julien en Beauclère

HIVER 2010

Edito

Chers habitants,

Je suis régulièrement interpellé par des amis de Veynes ou Gap, qui me disent : « mais il se passe toujours quelque chose à Saint - Julien » !

Ces remarques admiratives, nous les devons à notre correspondant local du Dauphiné qui relate avec régularité la vie sociale et culturelle de notre village. Je le remercie ici de donner cette image de village vivant et dynamique.

Un second merci au Comité des fêtes.

Je n'énumérerai pas toutes les animations au risque d'en oublier.

Je voudrais simplement m'arrêter sur le festival « Couleurs sonores » qui a connu un très grand succès auprès des nombreux visiteurs bravant la pluie pour « écouter les bruits et sons » du village.

Je regrette toutefois la trop faible participation des habitants locaux. Je vous encourage vivement à soutenir les efforts des divers organisateurs de manifestations, tout au long de l'année, et tout particulièrement le 19 décembre à la salle polyvalente, pour le « Père Noël ».

Certes la bibliothèque est désormais à La Faurie, mais chez nos « voisins du Sud » une équipe dynamique la fait vivre et organise des expositions et projections de films à thème.

Je voudrais aussi rappeler que la chorale poursuit ses répétitions dans le Buëch, qu'un « atelier instruments » permet aux habitants de jouer de la musique et que des cours de yoga sont dispensés chaque semaine...

Alors, quittez un peu votre poste de télévision et participez à la vie sociale et culturelle de la vallée.

Bonnes Fêtes de fin d'année à toutes et à tous.

Gérard CHAIX, maire-adjoint

Aménagement du village



Avez-vous déjà remarqué la lumière nocturne émise par les villes ou les villages ? Le ciel peut en être tout illuminé.

Cette situation qui autrefois était très prisée et montrait la modernité n'est plus acceptable aujourd'hui où les économies d'énergie sont devenues nécessaires.

Des chercheurs ont même montré que l'absence de rythme jour/nuit est néfaste pour la santé.

Les collectivités doivent donner l'exemple.

Nous avons pris la décision d'éteindre l'éclairage public dans le village de minuit à 5 heures du matin.

Toutefois, pendant les Fêtes de Noël l'éclairage sera rétabli durant la nuit.

Gérard CHAIX, maire-adjoint

Compte rendu CM

Le conseil municipal s'est réuni le vendredi 1er octobre à 17h30.

Les points suivants ont été abordés :

↳ **Pose d'horloges sur l'éclairage public** : Installation de deux horloges sur l'éclairage public du village et du lotissement qui permettront d'effectuer des économies d'énergie.

↳ **Demande Raccordement Eau Potable M. VIALET B. à Baumugnes** : En vue de réaliser son projet de construction d'habitation et d'étable, M. VIALET Baptiste a demandé l'autorisation de pratiquer une tranchée en bordure de route pour venir se brancher à la canalisation d'eau potable de Baumugnes. Cette autorisation a été acceptée avec remise en état des lieux.

↳ **Futur Lotissement** : Achat de la parcelle ZK 4 (superficie de 3 610 m² au prix de 10 € le m²) à la famille Bertrand.

↳ **SIVU (Syndicat Intercommunal à Vocation Unique) Patrimoine et collection des objets gardés dans les écomusées de la vallée du Buëch** : Modifications des statuts.

↳ **Création d'un syndicat mixte par le CG** : la commune accepte que la Communauté de communes du Haut-Buëch adhère au syndicat mixte créée par le CG.

↳ **Délégué Office du Tourisme** : Madame VISONA Nicole remplace M. GAST Yannick comme déléguée titulaire.

↳ **Centre de Gestion 05** : Délibération pour définir les autorisations d'absence liées à des événements familiaux pour les employés de la commune.

↳ **Exposition Signac** : Projet de réalisation d'une exposition SIGNAC (été 2011) en collaboration avec le Conseil général et le musée de Gap.

↳ **Travaux Montama-Haut** : Evacuation des eaux pluviales pour éviter l'érosion d'un chemin communal et d'un jardin particulier.

↳ **Location d'un terrain communal à Baumugnes** : Une proposition de bail sera prochainement présentée à M. et Mme BAUCHAU Jean-Luc.

↳ **Filets pare-neige** : achat de deux filets pour le hameau de Montama-Haut.



Le conseil municipal s'est réuni le jeudi 25 novembre à 17h30.

Les points suivants ont été abordés :

↳ **Réévaluation de PIAT (Indemnité Administrative et Technique)** : Indemnité pour les agents titulaires pour qu'ils obtiennent d'ici un an un treizième mois.

↳ **Rénovation de la façade de la mairie** : Plan de financement CR (FSL) 30%, CG (PIL) 50% et Autofinancement 20 %. Montant total des travaux : 35 700 € HT. Cette opération sera réalisée à condition d'obtenir les subventions.

↳ **SFR** : Signature d'un avenant au bail du 26-07-1995 pour un loyer annuel de 4 000€ + une augmentation de 2% par an, la commune ayant refusé la vente.

↳ **GR 94** : Inscription d'un itinéraire de randonnée au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et Randonnée : Sentier du Village des Jeunes au Col du Roc Bernon.

Suite CM

↳ **Passation Bail** : Le conseil accepte la passation de bail des terrains communaux loués par Gérard Chaix à son repreneur Jérôme Payot.

↳ **Futur Lotissement** : Décision d'achat d'une partie de la parcelle ZK 1 (5 800m²) moyennant 2.50 € le m² et l'obtention de trois lots de 800m² de terrain constructible à M. Gérard Chaix.

↳ **Location d'un terrain communal à M. et Mme BAUCHAU Jean-Luc** : Proposition d'un bail de trois ans. Prix de la location : 75€ / an.

Le conseil municipal prend acte de la démission de M. Pascal PERROT.



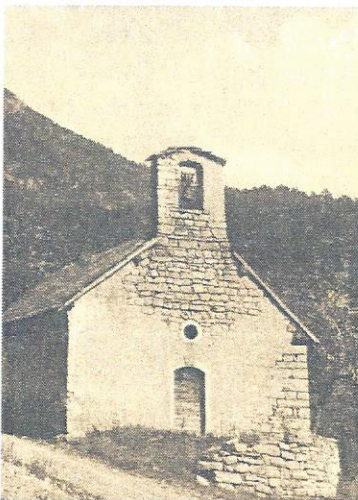
Une chapelle placée sous le signe du pastoralisme

Un couple de randonneurs passe par Baumugnes. Il tombe en arrêt devant la petite chapelle du 17^{ème} s. qui monte la garde à l'entrée sud du hameau. Elle a été rénovée, mais à l'intérieur les murs sont nus. Or l'un des randonneurs est plasticien: Pierre Olinger, venu de la région parisienne, est artiste et professeur d'arts plastiques. Dans l'instant, un peu comme sur un coup de foudre, l'artiste « voit » déjà un décor pictural sur ces murs. Il en parle.

Le maire, son adjointe à la culture, le curé du canton et une représentante de la commission d'art sacré, le rencontrent et, dès lors, les projets vont bon train.

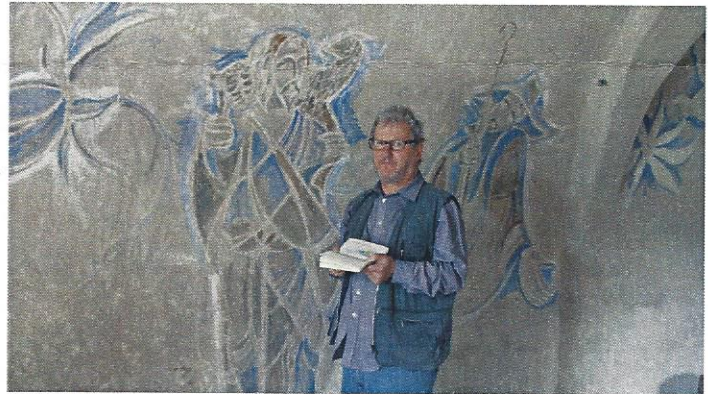
Le nom de Baumugnes évoque Giono, la montagne, le pastoralisme: c'est décidé, ce sont ces thèmes qui vont inspirer la création. Pierre Olinger va consacrer, dans la foulée, deux journées à la création de l'œuvre.

Le mur à gauche en entrant évoque, en position centrale, le bon pasteur, celui de la Bible, tandis que celui de droite, d'inspiration profane, s'articule autour du bon berger, celui, bien de chez nous, qui arpente la montagne. Celle-ci est aussi présente par ses évocations florales. Les deux murs principaux sont peints, chacun, sur 2mx6m environ.



L'ensemble, qui converge vers la spiritualité et la colombe qui domine l'autel, présente une harmonie rythmée et équilibrée. L'artiste a recherché un « contraste de qualité » avec le gris des murs: c'est le bleu qu'il a retenu. Un peu de blanc et de couleur bronze rehaussent le tout. L'acrylique employée tout en finesse procure une légèreté et une transparence qui reposent l'œil et invitent à une écoute sereine de l'univers. Une citation de Jean Giono est d'ailleurs intégrée dans l'œuvre: « On écoute ce bruit de grand troupeau, ce bruit du monde, ce bruit du ciel, ce bruit d'étoiles. C'est un mystère. » Avec Olinger, Giono est toujours présent à Baumugnes...

L'artiste a tenu à travailler gratuitement et à offrir son œuvre à la commune.



La Chapelle de Vaunières



Vaunières, situé à 6 km de Saint-Julien, possède une chapelle consacré à Saint Pierre.

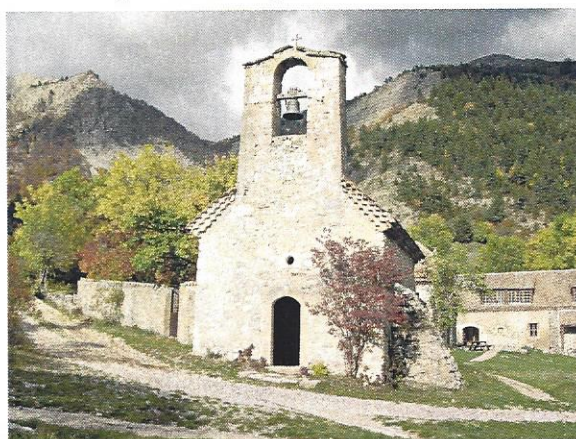
Au-dessus de la porte, on lit la date de 1662 avec l'écusson J.H.S., 3 clous, M.G.L. ce sont là les armes des Chartreux de Durbon qui en assuraient le service jusqu'à la fin du XVIIIème siècle.

En octobre 1659 les habitants de Vaunières (il y avait 16 maisons et 104 personnes) s'engagèrent à reconstruire la chapelle en l'honneur de Saint Pierre sur l'emplacement de l'ancienne, détruite pendant les guerres de religions.

En 1850, il restait 10 familles et au début du XXème siècle, 32 personnes. Puis le hameau s'est désertifié jusqu'à ce que l'association « Village des jeunes » s'installe sur le site et commence à faire revivre Vaunières.

La chapelle est alors restaurée.

Et, après avoir décoré la chapelle de Baumugnes, le peintre Pierre Olinger a aussi réalisé une œuvre sobre, à même la pierre, dans celle de Vaunières.



Ce qui s'est passé à St-Julien

09 Octobre 2010

Un vernissage chaleureux pour une exposition de haute tenue



Danièle et Serge Dekeyser sont très connus dans les milieux artistiques: elle pour ses sculptures en bronze et en terre, lui pour ses macrophotographies. L'espace de deux journées, leurs œuvres ont fait des infidélités aux plus grands salons (Danièle Dekeyser a été l'invitée d'honneur d'une quarantaine de salons de villes françaises, et ses œuvres ont été récompensées par plus de 80 prix et médailles) pour être exposées dans les locaux de l'écomusée de Saint-Julien.

Au cours du vernissage, le maire a précisé qu'il entendait maintenir un minimum d'activités culturelles dans ce lieu à l'avenir très incertain. Danièle Dekeyser a mis l'accent sur la qualité de l'accueil et des

échanges avec le public, dans le plus petit village où elle ait exposé!

Ainsi, des plus prestigieux salons et galeries, l'art a fait une courte école buissonnière dans la montagne, pour le plus grand régal des visiteurs. Le vernissage organisé par la municipalité était empreint de simplicité et de chaleur ...à l'image des œuvres présentées.

A. Muret

La journée Africaine

Entre l'exposition de photos prises lors du récent voyage au Sénégal d'élu du Buëch, et la présentation d'objets d'art et d'artisanat, avant les contes et le repas africains, l'après-midi de samedi a été consacré au jeu. Avec l'association Ludambule, petits et grands ont pu découvrir tout un éventail de jeux du continent noir. Du mefuva (ou bao) au yoté ou au fanourne, en passant par le fanorana, les méninges ont été activées pour le plus grand plaisir des joueurs.



23 et 24 Octobre 2010

De couleurs sonores en perles de village...

Le festival « Couleurs sonores » qui a animé deux jours durant la localité, a attiré un public nombreux, venu souvent de loin pour écouter, voir ou revoir une soixantaine de musiciens et intervenants. Parmi les innovations de ce rendez-vous annuel désormais devenu un classique, les « Perles de Saint-Julien » ont proposé à un auditoire très éclectique, une découverte insolite du chef-lieu, au fil d'une promenade pédestre jalonnée d'approches sensorielles et de points de rencontre avec pas moins de 7 groupes de musiciens.



Ainsi ont pu être largement diversifiées, en emboîtant le pas des comédiens de Pile ou Versa, les animations produites par les groupes Drailles Quartette, La Mescla, Babel Buëch Madam', Tornamaï, ou encore les voix féminines de Zavaï, les mandolines du Mélonius Quartet et les sanglots longs de l'automne des Violons du Rigodon. Pour ne pas faire piètre mesure, la météo a, elle aussi, fait tomber des ...cordes, mais cela n'a fait que rapprocher davantage encore musiciens et spectateurs, bien abrités dans de chauds écrins. Les « Perles de Saint-Julien » étaient, à coup sûr, d'authentiques perles de culture...

8 Novembre 2010

Le Jeu des 1000 €: un « monument historique » toujours dynamique

Les premiers flocons n'ont pas découragé un public « mordu », avoisinant 150 personnes. La commune, qui avait déjà reçu la célèbre émission de France Inter voici presque 10 ans, est restée fidèle à ce « monument historique » lancé en 1958 (voir les 3 questions posées à Nicolas Stoufflet).

Après la bienvenue souhaitée en musique par l'ensemble vocal féminin Zavaï, Nicolas Stoufflet présenta, selon son habitude, la commune et ses caractéristiques économiques et culturelles. Dans la foulée des éliminatoires effectuées juste avant l'enregistrement, 6 candidats furent triés sur le volet, par équipes de 2: 5 originaires du Buëch, 1 venu du Trièves. Sous le feu nourri des questions blanches, bleues et rouges, avant de tenter le banco, voire le super-banco, les premiers candidats ont dû connaître, entre autres, la différence entre le melon des Charentes et celui de Bourgogne qui est, en fait, un cépage. Il ne fallait pas confondre corvidés et cervidés, et savoir que le Cap York est la pointe septentrionale de l'Australie. Le duo suivant a dû se souvenir qu'une myriade correspond au nombre 10 000, et que Saint-John Perse fut poète, mais aussi diplomate. La troisième équipe a su retrouver le nom de la chatte présente dans « La femme du boulanger » de Pagnol (Pomponette), ou encore se souvenir que les habitants de Saint-Germain-des-Prés sont les Germanopratsins.



Quant aux banco et super-banco, ils ont renvoyé à Louise Michel et à « La Belle Meunière » de Schubert. Même si la récompense suprême ne fut pas atteinte, tous les candidats se sont révélés perspicaces et érudits, au fil de questions souvent difficiles et parfois piègeuses.

Après l'enregistrement, l'animateur et son équipe ont dégusté, avec le public, la soupe d'épeautre et des charcuteries locales préparées par l'hôtel des Alpains et offertes par la mairie et le comité des fêtes, en parfait prolongement de l'esprit festif et décontracté de l'émission.

Trois questions posées à Nicolas Stoufflet

Nicolas, comment se retrouve-t-on l'animateur de l'émission la plus écoutée de toutes les radios, à 12 h 45?

- Je présentais déjà depuis quelques années l'émission « Les petits matins » sur France Inter. Quand Louis Bozon a pris sa retraite, je me suis littéralement rué sur le poste vacant, car en tant qu'auditeur, le Jeu était déjà rentré dans mon histoire personnelle, et représentait pour moi une véritable institution.

N'a-t-il pas été difficile de prendre la succession de présentateurs « icônes » tels Lucien Jeunesse, puis Louis Bozon?

- J'étais anxieux, il est vrai. En raison de l'enracinement de l'émission sur les ondes depuis 1958, on pouvait craindre que l'arrivée d'un nouvel animateur puisse perturber les habitudes. Mais les gens m'ont de suite accueilli dans ce continuum qui fait du « Jeu des 1000 € » un véritable « monument historique »!



Qu'est-ce qui vous touche le plus dans ce contact quasi-quotidien avec le public?

- Ce qui me touche, c'est quand les gens me racontent « leur » Jeu. C'est « leur » émission. On entre dans l'histoire des familles, où 12 h 45 est devenu un repère, au sein de l'intimité de l'écoute. Beaucoup d'anecdotes ressortent au cours de la « 3ème mi-temps », la petite réception sympa qui suit en général les enregistrements.

Un jour, un monsieur m'a confié: « Nicolas, vous m'avez sauvé la vie. » Stupéfaction! « Oui, alors que j'écoutais un jour l'émission au volant de ma voiture, je me suis arrêté à un feu rouge, et quand le feu est passé au vert, j'étais tellement captivé que je n'ai pas démarré de suite. Bien m'en a pris, car au même moment, un camion était en train de griller son feu rouge! »

A.M.

Le comité des fêtes



Noël 2009



Dimanche 19 décembre : Spectacle de Noël

15h30 : spectacle « l'Arbre et la Lune », conte musical en ombre et lumière par les Ménestrels de Lumières.

16h30 : arrivée du Père Noël avec sa hotte remplie de jouets pour les enfants, et de cadeaux pour les aînés.

17h : goûter pour tous les habitants du village et des hameaux.

La municipalité serait heureuse d'accueillir tous les Bôchinois et Bôchainoises.

Une date, une heure à retenir : mercredi 22 décembre à 14h 30 : histoires, contes, kamishibai à écouter et à voir.

Avec en ces temps de fêtes, un petit goûter ...et des friandises!

Un petit bonheur pour tous les habitants de La Faurie, Montbrand et Saint-Julien !



Infos

Agence postale communale :

Lundi, mercredi jeudi et vendredi de 14h à 16h30.

Mairie :

Lundi et vendredi de 9h-11h30 et 14h-16h.

Mercredi 14h-16h.

Bibliothèque du Bôchaine :

Mardi 15h30-17h30, vendredi 16h30-19h, 1er et 3ème samedi du mois de 11h-12h.

Adresse : mairie de La Faurie

Inscription gratuite. Tél. : 09.62.18.97.13

Encombrants :

Dernier mercredi de chaque mois, ramassage des encombrants :

Deux possibilités :

- Les déposer derrière la salle des fêtes la semaine précédant le ramassage, au plus tôt.
- Téléphoner à la Communauté de communes du Haut-Buëch : 04.92.58.66.36 afin de se faire inscrire, pour que le camion passe chez vous.



Les pneus ne sont pas pris par le ramassage des encombrants. Laissez-les chez votre garagiste.

Consultation médicale : LA PLANIF'

Conseil Général 05

Consultation médicale avec un médecin et une conseillère conjugale et familiale, le 15 décembre 2010 à la maison des solidarités de Veynes (04.92.58.00.86 de 11h30 à 15h30) : contraception, diagnostic de grossesse, dépistage et traitement des infections sexuellement transmissibles, entretiens autour de la relation affective et relationnelle (anonyme et gratuit). TOUT PUBLIC.

Buëchcooper'actifs :

Passage tous les vendredis à 14h45, place Jacques Soler, de la « Buëch Moobile » (Société Coopérative d'Intérêt Collectif) : Vente de produits bio.

Assemblée Générale du Comité des fêtes :

Elle aura lieu début février. Les personnes intéressées pour assister à la réunion pourront connaître la date précise auprès de la présidente Nicole Visona au 06.82.20.43.27... Ou sur le panneau d'affichage de la mairie.

Expo Signac :

La conservatrice du Musée de GAP, Mme VERLINDEN Frédérique, fera en début d'année une information et une sensibilisation auprès des habitants de Saint-Julien et de la vallée du Buëch concernant Paul SIGNAC, peintre impressionniste, ayant séjourné à Saint-Julien à la déclaration de la guerre 14-18, en vue de la future exposition.

Nous vous tiendrons au courant des détails ultérieurement.

Bibliothèque du Bôchaine :

Exposition sur « le Bioclimatisme et l'Eco construction » du 3/12 au 17/12/2010 dans les locaux de la bibliothèque.

Le Vendredi 10 décembre: Intervention/Discussions en lien avec l'exposition "Bioclimatisme et Eco construction" à la salle polyvalente de La Faurie animée par une conseillère de l'Espace Info Energie.

Conseil :

La commune faisant son maximum pour déneiger correctement village et hameaux nous vous conseillons d'équiper vos véhicules pour l'hiver et d'être prudent.

Consommation d'eau potable

Jusqu'à présent la commune bénéficiait d'une dérogation concernant le règlement de l'eau au m³ consommé.

Ceci nous permet d'avoir défini un forfait faible pour tous les habitants de Saint-Julien.

Malheureusement d'après des informations récentes ces dérogations vont être supprimées et la pose des compteurs sera obligatoire dans chaque habitation. La décision définitive n'est pas encore prise. Nous vous tiendrons informés dès que nous en saurons plus.

**Marché de Noël ASPRES SUR BUËCH**

5 Décembre 2010 de 10h à 18h.

Marché de Noël sous chapiteau

Articles de décoration, objets artisanaux, produits gastronomiques et vente de sapins.

- ♦ « Le Séquoïa aux jouets » : apportez vos jouets (propres et en bon état) au profit d'une association caritative.
- ♦ Bourse aux skis : 04 92 58 69 00.
- ♦ Participation des pompiers au profit du Téléthon.
- ♦ Salon de Noël à la Maison du Patrimoine.

RESTAURATION SUR PLACE

vin et marrons chauds.

- ♦ Chants, accordéon et orgue de barbarie
- ♦ Séance de maquillage pour enfants de 11h à 16 h
- ♦ Balades en calèche de 13h30 à 17h30
- ♦ Présence du Père Noël (papillotes).

